



Solidaires Finances Publiques

Section SAONE ET LOIRE

71



Mâcon le, 04/07/2014

Déclaration liminaire des représentants des personnels de Solidaires Finances Publiques CTL DDFIP Saône et Loire

Monsieur le Président,

Vous nous avez convoqué aujourd'hui en deuxième séance sur la Préfiguration du CDIF-SIP-SIE d'Autun après le vote unanime des organisations syndicales contre lors du CTL du 26/06/2014.

Lors des débats en première séance, chacune des OS vous avez fait part de ses objections ou suggestions. Solidaires Finances Publiques en ce qui nous concerne, revendique la mise en place d'une vraie « cellule foncière » au sein de tous les SIP du département. Cela intégrait aussi bien les SIP de Louhans et de Mâcon déjà fusionnés avec les ex-CDIF, que les CDIF survivants de Chalon sur Saône, Charolles et Autun.

Nous n'oublions pas les SIP-SIE du Creusot, de Montceau les Mines et de Paray le Monial qui seront amenés, sinon impactés par le transfert des missions foncières dans les SIP sans l'apport d'agents spécialistes des métiers CDIF.

Sur les SIP de Louhans et de Mâcon, les agents des anciens CDIF composent des « cellules foncières fantômes » en cours de disparition, conséquence des mutations, des promotions ou de la prochaine vague de départs en retraite.

Solidaires Finances Publiques réaffirme son exigence d'une formation professionnelle spécialisée sur les métiers fonciers pour tous les agents souhaitant intégrés cette filière pour continuer de manière pérenne d'assurer cette mission de service public en direction de tous les usagers particuliers, professionnels et des collectivités territoriales.

Solidaires Finances Publiques ne lâchera pas sur la présence d'un maillage territorial de proximité au plus près du public pour une égalité d'accès sur l'ensemble du département de Saône et Loire avec tous les emplois nécessaires.

Quand Solidaires Finances Publiques vous interroge sur le devenir des trois derniers CDIF de notre département, vous dites que vous n'avez arrêté aucun projet.

Pourtant par une note de la Direction Générale en date du 27/05/2014, vous devez formalisé votre Projet départemental de généralisation des rapprochements SIP-CDIF (ProDGR) pour transmission au bureau GF3A d'ici le 28/07/2014.

Solidaires Finances Publiques veut avoir accès à ce ProDGR de la DDFIP 71.

Comme nous l'avions déjà demandé avec nos camarades des autres OS, un CTL dédié sur les différentes réformes de structures issues de la démarche stratégique, serait souhaitable pour donner une vision de la DDFIP de demain en Saône et Loire , si l'échelon départemental comme l'avait affirmé notre ancien directeur général M Bezard et confirmé par la déléguée du directeur général pour Rhône-Alpes Bourgogne lors de notre entrevue dans l'Yonne à la même époque l'année dernière.

La dernière communication gouvernementale de cette semaine à la sortie du dernier Conseil des Ministres ne nous rassure pas quant à la volonté du maintien d'un vrai service public de proximité de la Fonction Publique d'Etat ; on y parle de « revue des missions des administrations centrales et déconcentrées pour identifier celles qui relèvent des missions fondamentales de l'Etat et celles qui doivent être abandonnées ou exercées différemment ».

Solidaires Finances Publiques réaffirme solennellement son attachement à voir la Direction Générale des Finances Publiques comme une grande Administration régaliennne de l'Etat, autonome par rapport au Ministère de l'Intérieur avec son propre réseau de services déconcentrés de proximité pour une vraie justice fiscale et une vraie justice sociale.